

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept mars,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 9 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Henri-Pierre BABEAU, Iréna BARDINET, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU à partir de 18h30, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND à partir de 18h20, Julie MENARD, Gilbert NASARRE, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU, Armand ROQUIER et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Sylvie AULIVIER (Pouvoir donné à Stéphanie SIMONNEAU), Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Jacqueline GATTEPAILLE (Pouvoir donné à Nathalie LALLEMAND à partir de 18h20), Valérie MARSAULT (Pouvoir donné à Garance PATARIN-CHAPENOIRE).

**Absents :** Daniel FONTENAU jusqu'à 18h30, Nathalie LALLEMAND jusqu'à 18h20 et Mathieu POUGNAND.

**Secrétaire de séance :** Iréna BARDINET

**OBJET : Passation d'une convention de portage et de financement de la phase de conception de l'étude engagée pour le projet d'une « Maison des 1000 premiers jours et d'un Pôle ressource parentalité » entre les communes du Nord CAN**

Le Maire expose.

La « Maison des 1000 premiers jours », recommandation du rapport remis en septembre 2020 par la commission CYRULNIK, est à la fois un lieu pluriel où sont proposés plusieurs services aux (futurs) parents et un carrefour de rencontres pour les parents et les professionnels des 1000 premiers jours (fabrique de projets des 1000 premiers jours et de réponses aux besoins des parents). Les travaux de cette commission lancée par le Président de la République en septembre 2019, s'inscrivent dans une politique publique conçue autour des besoins de l'enfant (de la grossesse au seuil de l'école maternelle) et de ses parents.

Dans le cadre des différentes rencontres autour de la nouvelle convention territoriale globale (CTG), ce sujet a été évoqué. Est également apparu le besoin des professionnels de la petite enfance (1000 premiers jours) d'échanger et d'avoir un espace de ressources commun notamment autour de l'accompagnement à la parentalité.

Les élus des communes partenaires du relais petite enfance itinérant (Echiré, Saint-Gelais, Saint-Rémy, Saint-Maxire et Villiers en Plaine) ont manifesté leur intérêt sur ce projet de Maison des 1000 premiers jours.

La commune voisine de Sciecq, non intégrée au relais petit enfance, a également été informée du dispositif.

Des échanges ont eu lieu, en partenariat avec la CAF des Deux-Sèvres, pour approfondir les réflexions autour d'un projet innovant sur le Nord CAN, qui puisse répondre aux besoins d'accompagnement à la parentalité incarné par une Maison des 1000 premiers jours et un Pôle ressource parentalité.

La commune de Sciecq s'étant prononcée pour intégrer la phase de conception de l'étude, le lancement d'une étude sur ce nouvel outil a été engagé par les 6 communes avec le soutien de la CAF.

L'objectif est de concevoir, étudier la faisabilité et les modalités de portage d'une réponse aux besoins d'accompagnement à la parentalité par la conception d'une maison des 1000 premiers jours et d'un pôle ressource parentalité, avec une expérimentation sur le Nord CAN et l'étude de son élargissement à un territoire plus large dans le cadre de la CTG, avec le soutien de la CAF des Deux-Sèvres.

Un accord de principe a été donné par les 6 communes pour un portage de cette phase de conception de l'étude par la commune de Saint-Gelais.

Une convention de co-financement a été présentée aux communes pour engager celles qui en seront signataires au financement de la phase de conception, sans aucun engagement à ce stade dans l'investissement du projet finalisé.

L'accompagnement de cette phase de conception est réalisé par Ellyx (33150 CENON), avec l'expertise de l'Association « Ensemble pour l'éducation de la petite enfance » de janvier à juin 2023, pour un coût global estimé à 13 200 €, avec un subventionnement possible par la CAF des Deux-Sèvres à hauteur de 80%.

Le reste à charge serait réparti de manière égale entre les communes signataires de la convention.

Le Maire présente le plan de financement prévisionnel associé :

Dépenses		Recettes	
Accompagnement ELLYX	11 400 €	Subvention CAF Deux-Sèvres	10 560 €
Intervention Association « Ensemble pour l'Education à la petite enfance »	1 800 €	Participation des 6 communes	2 640 €
TOTAL	13 200 €	TOTAL	13 200 €

**Il est demandé au conseil municipal :**

- **de confirmer l'accord de la commune d'Echiré pour le lancement de la phase de conception de l'étude sur le projet d'une «Maison des 1000 premiers jours et d'un Pôle ressource parentalité » ;**
- **d'approuver les modalités et conditions financières de la phase de conception de l'étude et le plan de financement associé, présentés ci-dessus ;**
- **d'autoriser le portage de la phase de conception de cette étude et la sollicitation d'une subvention auprès de la CAF des Deux-Sèvres par la commune de Saint-Gelais, pour le compte des 6 communes du Nord CAN engagées à savoir Echiré, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Sciecq et Villiers en Plaine ;**

- **d'approuver les modalités et conditions présentées de la participation des 6 communes au financement, à part égale, du reste à charge du coût de l'étude (déduction faite de la subvention versée) ;**
- **d'autoriser le Maire ou l'adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse à signer la convention et tous documents afférents.**

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**

Fait et délibéré le 17 mars 2023

Le Maire,  
Thierry DEVAUTOUR

La secrétaire de séance,  
Iréna BARDINET

Certifié exécutoire.  
Reçu en Préfecture le : **22 MARS 2023**  
Notifié ou publié le : **23 MARS 2023**